

Conversations Métropolitaines



UNION
RÉGIONALE
DES CAUE
D'ÎLE-DE-FRANCE

ATELIER
INTERNATIONAL
DU GRAND
PARIS ET DES PROJETS
ARCHITECTURAUX
ET URBAINS

GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

CONVERSATIONS MÉTROPOLITAINES

RESTITUTION

SOIRÉE DÉBAT / ESPACES OUVERTS – session 1

animée par Cyrille Poy

JEUDI 30 JUIN 2010 de 18:30 à 21:30

Les espaces ouverts sont-ils l'avenir du Grand Paris ?

à la Halle aux Farines, Université Paris Diderot – Paris 7


www.conversationsmetropolitaines.fr

www.ateliergrandparis.com

www.urcaue-idf.fr

Podcast des débats sur www.franceculture.com

**ATELIER
INTERNATIONAL
DU GRAND
PARIS**
ORGANISÉ PAR URCAUE-IDF
Palais de Tokyo
13 avenue du Président Wilson
75116 Paris


UNION
RÉGIONALE
DES CAVE
D'ÎLE-DE-FRANCE

Avec le concours de


culture

université
**PARIS
DIDEROT**
PARIS 7

SOIRÉE DÉBAT / ESPACES OUVERTS - 30 JUIN 2011
LES ESPACES OUVERTS SONT-ILS L'AVENIR DU GRAND PARIS ?

CONTEXTE DE LA RESTITUTION. 4

PROPOS INTRODUCTIF A TROIS VOIX. 5

Philippe Laurent, Président de l'Union régionale des Conseils de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement d'Île-de-France (Urcaue),

Bertrand Lemoine, directeur de l'Atelier international du Grand Paris (Aigp).

PREMIERE TABLE RONDE. 6

QUELLES REPONSES APPORTENT LES ESPACES OUVERTS AUX DÉFIS DU XXÈME SIÈCLE ?

Christophe Hilaret, agriculteur et Président de la Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France,
Andrei Feraru, architecte urbaniste, membre de l'équipe de MVRDV, équipe du conseil scientifique de l'AIGP,

Jean-Michel Morer, Maire de Trilport,

Frédéric Bonnet, architecte, membre de l'atelier Obras,

Christian Thibault, directeur du département environnement urbain et rural à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France.

LA PAROLE A LA SALLE. 9

SECONDE TABLE RONDE. 11

NOUVELLES PRATIQUES, NOUVEAUX ACTEURS : POUR QUELLES RICHESSES ?

Eddie Aït, Maire de Carrières-sous-Poissy, Conseiller régional d'Île-de-France, Vice-Président de la Communauté d'agglomération des Deux Rives de Seine et membre du bureau de Paris Métropole,

Michel Bourgain, Maire de l'Île-Saint-Denis, Vice-président de Plaine Commune, Vice-président de l'Association des Maires de France,

Philippe Maingault, Président de Planète Lilas, Olivier Thomas, Président de l'Agence des espaces verts, Maire de Marcoussis.

LA PAROLE A LA SALLE. 17

TROISIEME TABLE RONDE. 21

QUE FAUT-IL FAIRE POUR MIEUX ASSEOIR LE DEVELOPPEMENT DU GRAND PARIS SUR LES ESPACES OUVERTS ?

Mireille Ferri, directrice du syndicat intercommunal de la plaine de Montjean et conseillère régionale d'Ile-de-France,

Nicolas Buchoux, architecte à l'agence AREP associé dans l'équipe Jean Nouvel, Michel Cantal-Dupart du Conseil scientifique de l'AIGP,

Jean-Yves Chapuis, Vice-président de Rennes Métropole délégué aux formes urbaines,
Thierry Laverne, paysagiste directeur de l'Agence Laverne, élu à Marcoussis, Président du Triangle vert.

PAROLE A LA SALLE // ECHANGES A LA TRIBUNE. 26

Contexte de la restitution

L'Atelier International du Grand Paris et l'Union régionale des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement d'Île-de-France –URCAUE ont engagé un partenariat afin d'organiser Conversations métropolitaines, un ensemble de séminaires et de soirées débats destinés aux élus et aux professionnels de l'aménagement urbain d'Île-de-France, sur les thèmes de l'Intensité urbaine et des Espaces ouverts.

Conversations métropolitaines est l'occasion d'échanger sur les stratégies et les pratiques urbaines locales et intercommunales ainsi que sur des questionnements favorisant la construction métropolitaine.

Conversations métropolitaines constitue trois cycles de soirées-débat s'étalant sur 2011 et 2012. Chacune de ces soirées-débat repose sur un séminaire technique préparatoire réunissant à la fois des élus d'Île-de-France et des experts de la question.

Le présent document expose ainsi les idées et témoignages exprimés durant la soirée-débat du 30 juin 2011 (cycle 1) et dont le séminaire préparatoire s'est tenu le 19 Mai 2011 (cf. *résumé séminaire préparatoire ci-après*).

À l'issue des trois cycles de séminaires et soirées débat, une synthèse croisant les divers propos tenus durant ces rencontres sera diffusée sur le site des conversations métropolitaines et des partenaires respectifs (témoignages éclairants et engageants des élus ; expertises porteuses de solutions des professionnels de l'aménagement et de l'architecture ; nombreux questionnements soulevés par les participants de ces événements).

Résumé du séminaire préparatoire - 19.05.2011

Question étudiée : À quelles conditions les espaces ouverts structurent-ils la Métropole ?

La définition des espaces ouverts peut s'appuyer sur le terme anglo-saxon proposé par Ana Louisa STRONG en 1968 qui les définit selon 4 items :

- une zone à l'intérieur ou à la périphérie d'une région urbaine
- où la nature prédomine soit en raison de l'état initial soit par une action d'aménagement ou d'abandon
- ils peuvent revêtir des formes diverses : taille, urbain ou rural, permanent ou éphémère...
- ils assurent des fonctions variées et complémentaires : esthétique, économique, écologique, récréative...

Aujourd'hui, la notion d'espaces ouverts est plus communément employée selon 4 acceptions :

- environnementale, privilégiée par l'IAU : espaces de pleine terre de sol vivant
- paysagère : espaces ouverts à la vue y compris minéralisés,
- sociale : ouverts au public par opposition au privé
- naturaliste : ensemble des milieux naturels non boisés

Ainsi se pose la question suivante : les espaces ouverts sont-ils la clé de l'aménagement durable ? L'une des réponses est qu'ils assurent des services non substituables par l'espace bâti, que ces espaces fournissent des ressources diverses, renouvelables, indispensables à la structuration et à l'équilibre de l'espace bâti. Leur qualité de pouvoir fournir des services: écologiques, sociaux, économiques etc. est essentielle au territoire et aux habitants. Reste à préciser que chaque région, chaque territoire dispose de ses caractéristiques propres et permet de développer un génie des lieux et des gestions différenciées.

Ces espaces sont ainsi multifonctionnels.

Néanmoins, plusieurs risques pèsent sur les espaces ouverts :

- la consommation de l'espace ouvert par l'urbanisation
- le morcellement des espaces ouverts par les infrastructures
- leur surexploitation et leur sur-fréquentation

La solution de la compacité et de la densité de la métropole apporte des réponses à la préservation et la pérennité de ces ressources. La compacité et la densité se doivent d'être conjuguées avec une pensée sur l'armature de la métropole pour ne pas : rendre difficile le lien avec la nature, renforcer le lien ville campagne, rompre les continuités écologiques et concentrer les rejets et pollutions diverses.

Les équipes du Grand Paris et les acteurs du séminaire préparatoire ont proposé de nombreuses pistes :

- s'appuyer sur les spécificités du territoire du Grand Paris et penser la construction de la métropole à partir des espaces ouverts ;
- la question métropolitaine est indissociable des espaces périphériques (pourtours de la métropole mais aussi au delà) ;
- le traitement des limites, les relations entre les territoires ;
- la gouvernance selon les échelles doit également être pensée tout comme la légitimité des acteurs ;
- l'économie doit tenir compte de tout un ensemble d'acteurs.

Propos introductif

Philippe Laurent // Bertrand Lemoine

Philippe Laurent, Président de l'Union régionale des CAUE et
Bertrand Lemoine, directeur général de l'AIGP.

Philippe Laurent présente le partenariat AIGP-URCAUE, ses raisons et ses objectifs.

« Ce partenariat permet de rapprocher les compétences d'équipes complémentaires qui sont au coeur de l'actualité ».

L'URCAUE réunit en effet une centaine de professionnels des CAUE en contact permanent avec des décideurs locaux. Les CAUE, tout comme l'AIGP, représentent des lieux où rien ne se décide mais où les choses s'élaborent. En d'autres termes, ce sont des lieux d'échange, de dialogue sur des matières complexes en perpétuelle évolution et engageantes pour l'avenir de nos sociétés. Il s'agit également de réunir et faire réfléchir un grand nombre d'acteurs, des professionnels aux particuliers en passant par les élus locaux. Ces lieux sont ainsi extrêmement précieux.

Ce deuxième séminaire sur les espaces ouverts s'inscrit en complémentarité avec le premier sur l'intensité urbaine. Une double approche qui semble indispensable pour lutter contre une urbanisation consommatrice d'espace. Pour preuve, l'espace agricole couvre près de la moitié de l'espace régional soit 600 000 hectares de cultures, les forêts représentent le quart du territoire, pour le reste il s'agit d'espaces naturels soumis à diverses pressions. En 60 ans, la région a perdu 150 000 hectares de terres agricoles. L'agriculture urbaine est un enjeu en soi. De nouvelles collaborations se développent tandis que les menaces s'agrandissent eu égard au peu d'encadrement réglementaire de ces espaces. Cette contradiction soulève un point essentiel à savoir une lecture de ces espaces à la fois difficile et à double vitesse.

Bertrand Lemoine insiste sur l'ancrage territorial fort et essentiel des CAUE. La vocation de l'AIGP est de croiser les réflexions portées par les équipes d'architectes du conseil scientifique et les expériences de terrain des CAUE. Tous ces acteurs ayant pour dénominateur commun d'être impliqués dans une multitude de projets au sein d'une métropole qui fédère communes, départements, région. Ce partenariat jouit par ailleurs d'une gouvernance renforcée au sein de l'AIGP, avec l'élection de Pierre Mansat à la présidence, permettant ainsi la présence de l'Etat et des collectivités, la Région Ile-de-France, la Ville de Paris, l'Association des Maires d'Ile-de-France, Paris Métropole, dans le processus d'élaboration.

Les deux thématiques des conversations métropolitaines, Intensité urbaine et Espaces ouverts, sont en effet complémentaires. La conviction de l'AIGP réside dans le fait que la métropole doit se construire en conjuguant une réflexion thématique, dont le terrain d'application est le projet, avec un ancrage sur la réalité, permettant de considérer les particularités des territoires. L'AIGP a donc pour rôle de proposer des idées, d'avancer dans la réflexion et de faciliter le débat en regard de l'existant et aussi de l'avenir. L'enjeu de l'intensification urbaine dans une métropole réside non moins dans ses capacités à préserver ses espaces ouverts qu'à les faire évoluer. Ce regain d'intérêt pour la nature semble en outre conforter les intentions de nombreux élus de la métropole. À noter enfin que le titre quelque peu provocateur permet avant tout de souligner la nécessité de penser l'avenir de notre métropole en d'autres termes qu'espaces bâtis et construction bien que la demande soit forte et importante. Les espaces ouverts doivent être ainsi repensés à partir d'eux mêmes et renaturer la ville afin de lui apporter une dimension durable ainsi qu'une ambition nationale.

Première table ronde.

Quelles réponses apportent les espaces ouverts aux défis du XXIème siècle ?

Christophe Hilaiet // Christian Thibault // Andrei Feraru // Frédéric Bonnet // Jean-Michel Morer

Christophe Hilaiet, agriculteur et président de la Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France, revient sur le terme d'espaces ouverts qui ne prend pas en compte la réalité des territoires concernés.

La notion d'espaces ouverts est une définition qui ne convient pas aux agriculteurs. En effet, le monde agricole est encore bien vivant contrairement aux friches ou anciennes carrières et son monde économique qui l'accompagne n'est pas souvent cité en tant que tel. Ce sont des espaces fonctionnels et économiques. Les espaces ouverts considérés comme récréatifs et paysagers ne présentent aucune caractéristique commune avec les terres agricoles. Les agriculteurs aimeraient être associés à une activité économique.

"Nous ne sommes pas que le poumon vert de l'urbanisation !"

Aujourd'hui, les agriculteurs subissent l'urbanisation en Ile-de-France. Si Paris reste la capitale du territoire français c'est parce que, lors de sa construction, à l'époque de Lutèce, les terres franciliennes étaient, et le sont restées, extrêmement riches et fertiles, d'une qualité exceptionnelle et qui permettaient d'alimenter une population locale. Aujourd'hui ces terres sont consommées et beaucoup oublient que cette consommation d'espace est bien souvent irréversible.

Pour que le monde agricole puisse se maintenir, certaines conditions sont nécessaires : un minimum de surface pour que les agriculteurs puissent vivre (pour intéresser l'amont et l'aval de l'agriculture), la possibilité de filières courtes (commercialisation du produit de l'agriculteur au consommateur sans intermédiaire)... À titre d'exemple, il n'y a plus d'abattoir en Ile-de-France, ce qui pose des problèmes de compétitivité pour les éleveurs de la région. De même qu'il n'y a plus que deux ou trois laiteries en Ile-de-France. Les filières courtes ne peuvent se constituer que sur des produits quasi finis comme les fruits et légumes mais ce n'est pas satisfaisant. Ces éléments ont pour conséquence l'exportation des produits franciliens qui s'ajoute à une part de la production dirigée vers du non-alimentaire (huile de colza pour cosmétiques ...). Autrement dit, une bonne partie des produits franciliens n'est pas consommée sur le territoire d'Ile-de-France.

"La ceinture verte, proche de Paris, n'existe quasiment plus."

Le terme d'agriculture urbaine est très conceptuel pour les agriculteurs. En vallée de Seine, la ressource de l'eau a permis de produire des ressources maraîchères. Les architectes-paysagistes conceptualisent le secteur agricole, mais ne remplissent pas certaines conditions pour faire vivre les agriculteurs. Chaque qualité des sols correspond à des types de production et la conceptualiser rend les agriculteurs dubitatifs. À cela s'ajoute l'inexistence, en zone périurbaine, d'une éducation rurale alors qu'elle devrait être reconnue aux échelles européenne, nationale, régionale...

"Les agriculteurs ne sont pas des indiens, ce sont des gens qui développent une activité, on ne va pas grillager ni sanctuariser leurs terres !"

Jean-Michel Morer, Maire de Trilport, s'exprime sur son rapport aux espaces ouverts.

Maire d'une commune rurale, les espaces ouverts sont une responsabilité. La logique est la même pour les espaces agricoles et les espaces ouverts et ces derniers représentent le devenir de la métropole, ils sont effectivement complémentaires. Face au réchauffement climatique, il y

a urgence aujourd'hui pour l'agriculture qui a en partie les clés de l'épanouissement de la métropole (augmentation de la population). C'est une responsabilité par rapport à l'étalement urbain. Or aujourd'hui, il existe un conflit d'usage entre urbains et ruraux, qui laisse deviner des enjeux financiers. Le SDRIF est en cela une grande force car en remettant les espaces ouverts sur le devant de la scène, il rend compte de la fragilité de l'agriculture en Ile-de-France. Il est parfois plus rapide pour la ville de s'étaler que de refaire la ville sur la ville. Même l'agriculteur qui se retrouve de plus en plus dans une situation économique peu viable, opte pour cette facilité. En effet, il est plus souvent intéressant pour un agriculteur de vendre les terres que de continuer à produire.

Les communes peuvent effectivement agir sur cette dimension malgré la complexité de la démarche. La ville de Trilport a choisi de moins s'étaler et de reconstruire la ville au centre; le reste est mis en zone N malgré la présence de zones agricoles. Le problème provient du mitage, une partie de la population étant très mobile, la tentation foncière est parfois très forte.

Andrei Feraru, membre de l'équipe de MVRDV du conseil scientifique de l'AIGP, s'exprime sur la place et le rôle des espaces ouverts dans le Grand Paris.

La proposition de l'équipe de Winny Maas est extrêmement radicale voir caricaturale : une ville compacte sans étalement urbain dans une démarche principalement de requalification. La première étape a permis de réaliser un véritable diagnostic de la région parisienne, ce qui a abouti à deux conclusions étonnantes : le peu de qualification d'espaces délaissés, d'une vraie laideur, se tournant le dos, des espaces rebaptisés "mochness" par l'architecte Winny Maas, et, deuxième constat, à partir de 2005, une véritable dislocation ségrégative aboutissant à des territoires communiquant de moins en moins.

Devant ce double constat, la conclusion était de faire un "Paris plus petit", Paris dans le sens métropolitain du terme c'est à dire qui ne s'étend plus, on fige ce qui existe et on requalifie, il s'agit d'une requalification de la ville sur la ville.

Les espaces ouverts étaient des espaces qualitatifs, après une cartographie assez complexe. Les espaces urbains doivent être requalifiés et les autres doivent redevenir agricoles. Il faut construire, assumer une véritable vision, faire de l'urbanisme de projet, changer la réglementation, requalifier ces espaces ouverts peu identifiables, et une fois les requalifications urbaines faites, il s'agit en effet de requalifier les territoires agricoles. Un bref travail sur l'agriculture urbaine a été effectué, notamment en prenant exemple sur un projet à Rotterdam.

Frédéric Bonnet, architecte, membre de l'atelier Obras, évoque l'évolution du rapport ville-campagne comme une nouvelle manière de penser la ville.

On a l'impression d'une certitude.

Dans une métropole où l'on a l'impression que tout échappe, il y a des forces qui sont au-dessus de l'hésitation permanente légèrement conceptuelle. La réflexion qui évolue aujourd'hui suppose que lorsqu'il y a un travail de requalification : on va commencer à réfléchir aux endroits où on ne va pas construire et pas uniquement aux endroits où on va construire. Il y a ainsi une prise de conscience que l'espace est précieux et c'est cette prise de conscience qui n'est pas réversible.

De manière générale, à l'échelle de la métropole parisienne, on ne peut pas opposer cette économie qui a une valeur en soi à une ville qui ne serait que construite. La ville compacte et les espaces ouverts ne peuvent être l'un et l'autre exclusifs. On a besoin d'une échelle intermédiaire, qui lie les deux types d'économies, les deux types d'espaces, et non pas seulement une ligne qui oppose les deux. Très souvent, un terrain non construit est considéré comme potentiellement constructible et n'est jamais à l'échelle d'une continuité.

" Il y a quelque chose qui reste à inventer qui est un nouveau type d'espace métropolitain, qui n'est pas de l'ordre du square, de l'avenue, du vocabulaire que l'on a hérité, qui n'est pas de l'ordre de l'économie solide, et qui n'est pas facile à mettre en place."

Christian Thibault, directeur du département environnement urbain et rural à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France s'exprime sur la question des continuités ville – campagne à son tour, sur la manière de travailler ces transitions.

Christian Thibault présente un texte mettant en scène les espaces ouverts. Ce texte est tiré de récits d'habitants décrivant une promenade depuis leur domicile, les conduisant vers une évidence en guise de lieu. S'amorce alors une description d'usages et de sensations très différents à travers les cheminements empruntés, dans une ville durable, à pied et à vélo, jusque dans la campagne, les grandes plaines agricoles et enfin les grandes forêts. Ces personnages prennent alors conscience de la chance qu'ils ont de pouvoir se rendre avec tant de facilité au coeur des espaces ouverts, et de ne pas vivre dans une métropole déconnectée du reste des territoires.

"On dit toujours que l'Ile-de-France est une ville monde, elle est très bien classée dans les représentations eu égard à ses sièges sociaux, sa culture, sa puissance d'échanges. On la classe toujours parmi les quatre premières, avec Tokyo, Londres et New York. Et parmi ces villes, Paris est la seule qui a une économie agricole, ce qui me semble significatif."

Les espaces ouverts sont un concept dont il faut se dégager pour distinguer les différentes catégories d'espaces qui ne se traitent pas de la même manière. En Ile-de-France 90 % d'espaces ouverts concentrent des enjeux très forts. Sans oublier qu'en Ile-de-France, 96% des habitants sont urbains ou ont un mode de vie urbain. Ce qui pose la question de la relation ville / campagne et du maintien de l'agriculture. Il existe des frictions entre ces territoires. Il faut en effet créer des liens car les forces sont inégales.

La transition peut se manifester d'une part sous la forme physique mais peut d'autre part relever du sensible, de l'intellectuel, des échanges entre les populations, en d'autres termes du social.

Les grandes cultures communiquent facilement avec la ville. 50 % de la farine panifiable en Ile-de-France y est produite et une quantité équivalente est exportée. Le non alimentaire peut par ailleurs être consacré à l'alimentation du bétail. Il existe l'horticulture ornementale également en péril en Ile-de-France. Il est normal d'importer ce que nous ne pouvons pas produire en Ile-de-France, le reste devrait être produit sur le territoire francilien, également pour ce qui n'est pas alimentaire. Quand nous devons construire 70 000 logements, nous en construisons 35 000 générant notamment un manque de matériaux. Il est donc nécessaire d'avancer de nouvelles réflexions sur de nouveaux matériaux dans une réflexion globale (recyclage de matériaux minéraux et production de matériaux agricoles ...).

La question de la continuité n'est pas évidente. Par le passé, des systèmes de transitions existaient et l'agriculture spécialisée jouxtait la ville si bien qu'elle évoluait en même temps que la ville. Au Moyen-Âge, dans les baux maraîchers d'Ile-de-France, lorsque le maraîcher fermier était délocalisé, il avait la possibilité de partir avec sa terre comme s'il s'agissait de son instrument de travail. Aujourd'hui la ville a avancé tellement vite que nous sommes arrivés à une forme de rupture et les maraîchers se sont affaiblis.

"Tous les maux de l'agriculture ne viennent pas que de la ville, la première cause de déstabilisation de cette ceinture spécialisée très riche en Ile-de-France provient des progrès en matière de transport qui ont permis cependant à d'autres régions de concurrencer l'Ile-de-France."

Au départ cette concurrence s'est faite avec le vin, puis toutes les autres productions que nous pouvions transporter. Reste le lait qui se transporte plus difficilement et les salades qui sont les plus fragiles des produits maraîchers.

Cette ceinture qui s'établissait comme une véritable transition et qui accompagnait l'avancée de la ville était aussi composée d'usages non agricoles comme une ceinture de prairie pour nourrir les chevaux. Aujourd'hui en ceinture verte, il y a autant de grande culture qu'il y en a en grande couronne car c'est celui qui s'adapte le mieux aux contraintes urbaines.

"Penser qu'on a plus que des grandes cultures aux portes de Paris, pour moi c'est le chant du cygne de l'agriculture."

La parole à la salle

La première personne réagit à l'exposé de **Christian Thibault**. Il rappelle la nécessité, déjà évoquée par Michel Flibonneau en 1956, que la ceinture maraîchère qui, historiquement a joué, joue encore et devrait jouer un rôle, ne disparaisse pas de la métropole.

Jean Damoiseau, associé de Antoine Grumbach, tente d'apporter une solution intermédiaire, selon lui, il existe un moyen de retrouver une transition, qui est d'ailleurs déjà à l'œuvre aujourd'hui, grâce aux systèmes de compensation. En effet, lorsqu'on classe un terrain écologique, il existe 8 types de compensations (zone Europa 2000, zone humide, après accident écologique ...). Ce système permet de mettre en place une démarche qui dans le cas d'un commerçant qui souhaiterait s'installer sur un territoire devrait apporter une compensation en plantant, par exemple, des arbres ou bien en organisant des zones humides ailleurs. Ce dispositif aurait dû être entre les mains des agriculteurs pour valoriser la terre agricole. Le problème aujourd'hui est que ce sont les industriels qui font la compensation, autrement dit, ceux qui prennent les terres font les compensations, via la Caisse des dépôts. Et ainsi, la compensation se fait sur toute la France, n'importe où ailleurs sur le territoire français. Si on appliquait le système des compensations à partir des espaces agricoles, il y aurait un premier constat : il y a des espaces ouverts mais l'espace vide n'existe plus en France, il existe des espaces aménagés pour la production ou bien des espaces protégés. En revanche il y a une capacité de réversibilité sur les territoires déjà construits colossale. En 2050, 75 des bâtiments dans lesquels les habitants seront logés, existent déjà. Il n'y aura pas une croissance incroyable avec une nécessité de construire partout, par contre, il faudra valoriser des terres et pas seulement celles constructibles. Pour ce faire, il existe un outil fantastique : les compensations qui ont un coût financier important et qui pourraient constituer le matelas de transition évoqué.

Christophe Hillairet explique qu'une compensation faisant appel au foncier et qui par définition est épuisable, se fait toujours au détriment d'autre chose. Elles se font en général au détriment des espaces forestiers, à chaque fois qu'une infrastructure de transport se crée, la variable d'ajustement est toujours sur le monde agricole.

Jean Damoiseau appuie son propos et insiste sur le fait que ce sont les agriculteurs qui devraient être l'acteur de la compensation, car c'est à eux de gérer cette richesse. À partir de là, le monde agricole pourrait entrer dans un monde de coproduction, il pourrait alors penser à valoriser ses produits et s'implanter sur de nouveaux territoires, par compensations, en raison des besoins d'énergies, de surfaces, de chaleurs qu'ils engendrent.

Jean-Michel Morer indique qu'il n'y a pas de fatalité quand il n'y a pas de réversibilité. Les terres agricoles de Seine-et-Marne sont précieuses pour se développer en 2012. Les potentialités sont nombreuses mais sans les agriculteurs rien n'est possible. La responsabilité est donc collective. Il est nécessaire d'avoir une révolution des mentalités chez les urbanistes et les maires avant d'être dans le mur.

Christophe Hillairet explique que le plus gros problème réside dans le fait de ne pas être considéré comme une activité économique à part entière. Il reste à souligner que la majorité des propriétaires dans le monde agricole, à 70%, ne sont pas du monde agricole et que 40000 hectares appartiennent à l'Etat. Les agriculteurs souhaiteraient être actifs dans l'urbanisation, aujourd'hui ces deux mondes s'affrontent. Le monde agricole a un rôle à jouer sur le plan économique et social.

Andrei Feraru explique que les urbanistes et les architectes sont ouverts à ces questions, mais qu'il faut sortir de la considération des grandes surfaces. Il faut pouvoir faire les choses ensemble, et il faut un paradigme nouveau de surcroît dans le monde agricole.

Frédéric Bonnet relève le fait que dans cette compacité effilochée où il y a suffisamment de porosités, où il y a des espaces non construits dans les espaces construits, on est capable de faire des choix politiques, optimistes de gouvernance. Certaines zones ne sont pas destinées à être constructibles, mais dans le développement de la métropole il faut penser biens publics et communs à l'échelle métropolitaine. Il n'y a pas que la question agricole, la tendance rend optimiste mais la réalité est plus rugueuse.

Blaise Martin ambassadeur de l'association Terre de liens qui oeuvre pour rapprocher les urbains du monde agricole souligne le fait que l'espace agricole est très souvent considéré comme un espace vide et donc prêt à être urbanisé sans fin. Dans un projet comme Saclay, 500 hectares ont été inscrits à l'urbanisation. D'excellentes terres agricoles, d'une valeur agronomique considérable, s'avèrent être un véritable problème.

Frédéric Bonnet prend de nouveau la parole sur la question des plusvalue : comment arrive-t-on à donner suffisamment de valeur aux espaces non construits (économique et imaginaire) et à plus petite échelle à dévaloriser des terrains qui sont mal posés dans le débat public pour le moment ? Jusqu'à présent l'urbanisation correspond à une promesse de plus-value. C'est une question politique majeure, ce qui rend difficile la décision collective car elle pose des questions sociales.

Christian Thibault insiste sur deux points pour aider au maintien de l'agriculture actuelle et au développement de nouvelles agricultures. L'une des clés réside aussi dans la question du renchérissement des prix du transport et par conséquent dans une véritable réflexion sur cet aspect. L'Ile-de-France est trop concurrencée aujourd'hui. Ce n'est pas que monétaire mais également environnemental et social. Les terres agricoles en Ile-de-France sont très peu protégées comme partout en France, il existe très peu d'instruments. Le SDRIF est la seule région métropolitaine à posséder un document de réglementation régionale qui est prescriptif et qui s'impose aux documents d'urbanisme locaux. Le SDRIF est une clé qui représente le seul bouclier contre le mitage.

Pour **Christophe Hilaret**, l'agriculture c'est avant tout de la production. Ces espaces peuvent être ouverts au public, mais il ne faudrait pas reproduire la ferme de Marie-Antoinette. Il y a des agriculteurs qui spéculent sur le foncier et les premiers responsables ce sont les règlements d'urbanisme. Le SDRIF était effectivement un très bon document d'urbanisme.

Andrei Feraru apporte son soutien au SDRIF afin que ce dernier puisse assurer des continuités au sein du projet du Grand Paris.

Seconde table ronde.

Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs : pour quelles richesses ?

Eddie Ait // Michel Bourgain // Philippe Maingault // Olivier Thomas

Eddie Ait, Maire de Carrières-sous-Poissy, Conseiller régional d'Île-de-France, Vice-Président de la Communauté d'agglomération des Deux Rives de Seine et membre du bureau de Paris Métropole, exprime la manière dont il intègre la question des espaces ouverts à travers les projets qu'il développe.

Le territoire qui concerne la commune de Carrières-sous-Poissy, mais aussi celui de l'intercommunalité des Deux Rives de Seine sont marqués par une histoire difficile. En effet, les plaines maraîchères ont été détruites suite notamment à l'épandage d'eaux usées de l'agglomération parisienne. De plus, la commune abritait des usines d'épuration et d'incinération et s'apprêtait à accueillir le bouclage de la francilienne, soit 10 à 15 kilomètres d'autoroute à proximité des écoles et des collèges.

La logique de la municipalité et de l'intercommunalité est alors celle de la reconstruction de l'image du territoire et de la reconstruction paysagère. Il est important de permettre sur ce territoire une continuité à la fois urbaine et écologique.

C'est alors que l'EPAMSA, Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval propose à la commune un projet qui semble répondre à tous ses handicaps. Le schéma proposé prévoit du logement pour amener du commerce, et ainsi faire venir une nouvelle population, des équipements publics et une garantie d'espaces verts à travers un corridor écologique. Aussi, c'est dans la boucle de la Seine dite de « Chanteloup » que le projet d'un éco quartier de 2800 à 3400 logements en 10 ans voit le jour.

Ce dernier, parmi les 8 en Île-de-France a d'ailleurs été considéré comme prioritaire par des acteurs très mobilisés sur le projet. De ce fait, il a reçu le label « les nouveaux quartiers urbains » du conseil général d'Île-de-France.

En parallèle de cette densification urbaine à grande vitesse, l'intercommunalité développe 3 espaces écologiques qui constituent de grands espaces ouverts. Le premier est un parc paysager et récréatif avec comme maître d'œuvre l'agence Ter et comme maître d'ouvrage le Conseil Général des Yvelines. Ce parc qui s'étendra sur 113 hectares est réalisé sur des terrains précédemment pollués car exploités par des carrières et ayant fait l'objet de remblais importants. Il s'agira alors du plus grand parc paysager récréatif des Yvelines pour lequel l'Agence des Espaces Verts sera bientôt sollicitée. Le second espace ouvert est un parc urbain réalisé en continuité d'un corridor écologique de 10 hectares.

Enfin, ce parc viendra rejoindre un troisième espace : un coeur vert de 200 hectares. Afin notamment de régénérer les sols, les 50 premiers hectares de cet espace font l'objet de plantation de miscanthus¹.

« On est clairement, à travers ces espaces ouverts, sur la mise en oeuvre d'une véritable richesse. C'est à dire que ces espaces ouverts nous permettent de requalifier nos tissus urbains et de redonner une nouvelle destination, un nouvel usage à ce territoire qui a été assez saccagé par l'histoire. (...) On est vraiment dans une transformation paysagère qui vient accompagner la transformation urbaine. »

En effet, ces espaces ouverts peuvent être multiples dans leur richesse. Ils possèdent un rôle de

¹ Miscanthus : genre de plantes herbacées vivaces de la famille des Poaceae (Graminées) originaire d'Afrique et d'Asie du sud. Elle possède notamment la capacité de pouvoir pousser sur des sols pollués, y compris aux métaux lourds. (source : wikipédia en français article « miscanthus »)

préservation de la faune et de la flore, ils garantissent un corridor écologique mais ils peuvent être aussi une source de réhabilitation des espaces urbains dans la mesure où ils font partie intégrante d'un nouveau cadre de vie. Ce type d'espace est donc un atout majeur pour le territoire qui peut alors devenir une nouvelle destination potentielle pour les habitants de la petite couronne et de Paris qui cherchent à se loger à des prix fonciers moins élevés. De nombreux logements créés en diffus à Carrières-sous-Poissy, accueillent d'ailleurs aujourd'hui de nombreux parisiens et habitants de la petite couronne.

« Paradoxalement, l'Etat, qui est le maître d'ouvrage des deux opérations, nous propose une issue tout en mettant en oeuvre une autoroute à proximité. On est donc dans une contradiction dans la mesure où l'espace ouvert se fait beaucoup plus vite que ne se fait ce tracé autoroutier. Cette configuration intéressante vient sauver ce territoire qui était en déshérence. »

Michel Bourgain, Maire de l'Île-Saint-Denis, Vice-président de Plaine Commune et Vice-président de l'Association des Maires de France, explique le projet dont sa commune fait l'objet et l'apport de la consultation du Grand Paris.

La consultation du Grand Paris n'a pas fait émerger le projet mais elle a conforté des intuitions assez fortes que l'équipe municipale, élue sur une liste citoyenne écologique et solidaire, avait développées depuis son arrivée en 2001.

La commune est la plus grande des îles de la Seine aux portes de Paris avec une surface de 100 hectares abritant 30 hectares de parcs. Elle comprend également 70 hectares d'eaux territoriales. Il en résulte une trame verte et bleue très importante dont la surface est supérieure à celle de la zone urbanisée.

« C'est donc un joyau au niveau national mais qui était dans l'anonymat le plus total (...) »

L'histoire de ce territoire constituée de périodes successives très différentes les unes des autres a façonné l'Île. Entre 1850 et 1950 c'est l'époque batelière et impressionniste à laquelle fait suite une époque plus industrielle et asservie au productivisme. La municipalité souhaite donc ouvrir à présent une période d'épanouissement de l'île sur le mode écologique.

Ainsi, dans cet objectif, les apports du Grand Paris sont d'avoir pu conforter l'idée d'une approche globale du territoire et non plus seulement administrative et de compétition entre territoires. De plus, la situation géographique de l'Île-Saint-Denis en fait une sorte de trait d'union entre la Seine-Saint-Denis et les Hauts-de-Seine.

« Nous sommes administrativement dans la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et nous sommes dans la métropole parisienne ce qui est important puisque c'est à cette échelle là que se retrouve le véritable intérêt pour les Séquanos- Dyonisiens et surtout pour les franciliens. »

De ce fait, la logique nouvellement entreprise sur l'Île-Saint-Denis est celle d'une vision d'ensemble permettant de mieux entreprendre les spécificités de cet espace. De cette manière, une offre complémentaire à celle existante sur les territoires contigus peut être proposée, l'Île peut être singularisée.

Par exemple, l'Île possédait un espace ouvert exceptionnel qui était pourtant « fermé » jusqu'alors. Le fleuve était en effet considéré uniquement comme une voie de circulation, les berges étaient bétonnées et occupées par de nombreux entreposages qui en limitaient fortement l'accès.

« (...) on avait complètement colonisé cet ensemble du territoire et on l'avait transformé sur un mode de développement productiviste. »

Cependant, en mettant en place des partenariats et en adoptant un point de vue plus global, il

semble que l'aménagement d'un territoire puisse être tout à fait différent et permettre un développement allant notamment dans le sens d'un meilleur cadre de vie.

En effet, les partenariats semblent ici indispensables pour mettre en oeuvre un tel projet.

« Je veux montrer ici tout l'intérêt de l'approche globale et de la coopération. Seule, une petite commune de 7000 habitants est extrêmement pauvre financièrement. Pourtant, il y a un potentiel social et urbain pour la collectivité dont on ne peut pas mesurer l'ampleur. Il nous faut donc trouver les coopérations. »

On garde à ce propos à l'esprit les trésors d'imagination que l'on a sollicité pour reconvertir l'Île Seguin, concernant l'Île-Saint-Denis, il s'agit d'un potentiel 6 fois supérieur avec les 7000 habitants qui s'y trouvent.

Le projet est celui de quelques 1000 logements ce qui amènerait une population de 2500 à 3000 personnes supplémentaires. Mais ces logements seront inscrits dans la trame verte d'un grand parc et bleue avec le fleuve. En effet, l'Île-Saint-Denis abrite aujourd'hui quelques 68% de logements sociaux ce qui en fait une commune assez populaire. Pour autant la majeure partie de ces logements ont une vue sur la Seine ce qui permet d'envisager de se tourner notamment vers le fleuve pour les nouveaux logements.

En effet, sur l'Île se trouve une zone d'activités en friche de 22 hectares. C'est sur cet emplacement que la municipalité tente de relever le défi de la transition : ville productiviste à ville écologique en y créant un éco quartier.

Cependant, le souhait exprimé pour cet éco quartier n'est pas uniquement celui de la performance technique mais aussi celui de la prise en compte de la dimension sociale. Dans l'idée de dimension sociale, il y a la dimension éducative. En effet, il paraît aujourd'hui essentiel de préparer un monde acceptable pour les générations futures. L'éducation est donc essentielle. Elle devra mettre au coeur de ses préoccupations les questions de développement durable et d'écologie afin de préparer les générations futures à un monde qui sera très complexe.

La question de l'éducation semble d'ailleurs être sensible dans les quartiers d'habitats sociaux où le « turn over » est important (70%).

Mais le traitement de l'aspect social ne passe pas que par l'éducation au sens strict du terme. Il passe également par les lieux d'éducation qui sont les premiers creusets d'une socialisation au sein des quartiers. En effet, ce projet d'éco quartier porte en lui une volonté forte de diversifier la population à travers la diversification de l'habitat. Il s'agit de faire en sorte que les couches populaires et les couches moyennes puissent dialoguer mieux qu'elles ne le font aujourd'hui. En effet, les habitants des quartiers dits populaires ont un sentiment de vie autarcique. Pour mener à bien ce projet d'union, la question éducative favorisant le dialogue est donc une question centrale.

« Ça va prendre un certain temps, il y aura des difficultés. Pour ce faire, la force dont on a besoin c'est la force de la coopération. Il nous faut vraiment trouver les ressources humaines, techniques, imaginatives, productives et fonctionnelles, en résumé, l'ensemble des capacités que les uns et les autres peuvent apporter pour impulser cette conversion, sont à mobiliser. »

Philippe Maingault, Président de Planète Lilas, donne sa vision de la question éducative dans le cadre de son association. Il explicite également son rôle et les activités de cette structure.

Planète Lilas est donc une association, située à Vitry-Sur-Seine, dans le Val de Marne et dont il est le coordinateur.

L'association gère un parc départemental sur lequel elle réalise de la production maraichère sur de petites surfaces. 3 hectares aujourd'hui contre 2000 à 2500m² en 2007. Planète Lilas, doit son nom au fait que le parc se situe sur un lieu qui abritait autrefois de nombreuses forceries de lilas. De plus, le terme « planète » évoque la volonté de relocalisation partielle des échanges économiques mais sans s'enfermer pour autant sur soi même. En effet, tout ne peut pas être localisé.

« On est plutôt pour une autre mondialisation mais sans s'enfermer sur nos territoires. Je dis ça parce qu'en ce moment, dans certains réseaux, j'entends souvent le terme de circuits courts, on valorise tout en circuit court. Il ne faut plus qu'il y ait de distance, et dès qu'il y a de la distance ce n'est plus possible. Si on suit cette logique, les grossistes ne servent à rien par définition alors qu'ils peuvent aussi être très utiles. »

Ce projet est donc à la fois économique (dans une vision d'équité dans les échanges) et associatif. Planète Lilas fait à ce titre partie des adhérents de Minga, une association qui fédère des entreprises et des acteurs engagés dans une équité exigeante.

La vente des produits se fait ensuite de manière locale aux adhérents de l'association. 55% d'entre eux sont de Vitry-sur-Seine, les autres viennent des communes voisines. L'association diffuse également sur Gentilly (à 5 km) et dans le 13^{ème} arrondissement de Paris via des relations avec des groupes AMAP. Deux autres groupes de ce type sollicitent aujourd'hui l'association, pour autant il faut rester prudent sur une évolution très rapide.

A côté de l'activité économique il y a tout un travail associatif et pédagogique. En effet, un espace est réservé à un jardin partagé déconnecté de la partie production. Les gens qui interviennent dans le jardin partagé peuvent aussi être amenés à participer à la production. L'association a démarré sans capital, si le réseau d'adhérents n'avait fonctionné, Planète Lilas n'aurait pas réussi à faire grand chose. Cette aide populaire permet de plus d'obtenir des prix relativement accessibles.

L'idée ici n'est pas de capitaliser, de rentabiliser. Planète Lilas est plutôt un espace expérimental.

« (...) j'ai voulu expérimenter et voir s'il ne serait pas possible d'arriver à équilibrer une structure agricole avec un circuit de proximité immédiate sur des terres de qualité. En créant en même temps du lien social, de la pédagogie, etc ... »

En effet, au vu des statistiques sur l'agriculture, il apparaît que la majeure partie des revenus paysans vienne de subventions agricoles de la politique agricole commune. Ils sont dans une posture qui les « fonctionnarise » en quelque sorte. Ce système semble assez aberrant car on peut souhaiter un développement fort pour des services publics mais ne pas être d'accord avec ce système. Les agriculteurs sont des chefs d'entreprise avant tout qui ont envie d'autonomie et ce n'est plus possible pour eux aujourd'hui. Dans ce contexte, l'expérimentation de Planète Lilas se veut modeste et souhaite tester un autre modèle d'échange et d'économie.

Olivier Thomas, Président de l'Agence des Espaces verts, Maire de Marcoussis, présente à son tour la structure pour laquelle il travaille et les attributions qui sont les siennes.

L'Agence des Espaces Verts est un outil qui a été créé par l'Assemblée Nationale il y a 35 ans, à peu près dans le même concept que le conservatoire du littoral. Si tout le monde connaît cette structure c'est qu'il est aisé de comprendre étant donné la communication qui en fait ce que cela signifie de protéger nos côtes. Concernant l'Agence des Espaces Verts, c'est exactement la même logique qui a animé le législateur au moment de sa création.

« Il fallait sauver les espaces ouverts, forestiers, agricoles, naturels de l'Ile-de-France avant

même que la Région n'existe. »

Par la suite, avec la décentralisation et le pouvoir des régions l'Agence est devenue un outils du Conseil Régional dont je suis moi-même conseiller régional. C'est à ce titre que je préside l'Agence des Espaces Verts.

C'est la Région qui développe une politique et l'Agence des Espaces Verts est un outil de cette politique.

Le rôle de l'Agence est notamment d'être un outil foncier puisqu'elle acquiert des espaces forestiers depuis sa création. De plus en plus elle acquiert des espaces naturels un peu différents, comme des espaces agricoles, des espaces humides La vocation de cette politique foncière et aussi en partie d'aménager certains de ces espaces afin de les ouvrir au public. Elle soutient également des projets agricoles « classiques » ou bio, des jardins familiaux, des jardins partagés, des AMAP (tels que les « Jardins de Cocagne » avec le système de paniers), de jeunes agriculteurs qui veulent se lancer etc. Tout le monde doit cohabiter sur le territoire et ne pas être adversaire.

Il y a effectivement une agriculture et celle-ci est une économie comme le disait Christian Hilaret précédemment. En revanche, l'idée selon laquelle les agriculteurs sont « fonctionnalisés » ne convient pas à Olivier Thomas. En effet, les agriculteurs semblent être demandeurs d'un modèle différent leur permettant de vivre de leur propre économie plutôt que de subventions.

L'Agence des Espaces Verts est donc en relation avec des acteurs très différents qui interviennent sur des espaces ouverts très variés. Pour l'Agence, il ne s'agit pas de les opposer les uns aux autres. Ce sont des choses différentes mais qui peuvent cohabiter.

Par exemple, l'Agence est intervenue lors du projet de circuit Formule 1 à Flins - Les Mureaux. Ce territoire, autour de la seine, est une zone de captage à protéger, extrêmement symbolique. Grâce aux partenariats et dialogues avec la Chambre d'Agriculture et la SAFER (Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) le circuit de Formule 1 n'a pas vu le jour et deux types d'agricultures y ont été implantées dont une agriculture de céréales bio sur plus de 100 hectares. Pour autant, il faut rester conscient que, malgré les difficultés à aborder ces questions, *« le bio ne nourrira pas toute l'Île-de-France autant qu'on se le dise. Et ce ne sont pas les AMAP non plus, qui nourriront toute l'Île-de-France. Il faut donc arriver à faire en sorte qu'il y ait un équilibre et que tout le monde puisse se retrouver sur le territoire. »*

Dans cette optique, il faut qu'il y ait des lieux de dialogue entre les travailleurs de la terre car toutes les activités qui permettent de conserver et faire vivre nos espaces naturels sont dans l'intérêt général.

L'idée de travailler ensemble s'applique également à l'Agence des Espaces Verts elle-même. En effet, si son rôle n'est pas exactement le même que celui de l'EPF (Etablissement Public Foncier) d'Île-de-France, les liens entre les deux structures sont réels.

Il est intéressant pour l'EPF d'avoir un acteur foncier pour les espaces naturels comme l'Agence des Espaces Verts. Cependant, il est évident que cette dernière n'intervient pas dans nombre de projets tels que des projets d'urbanisation ou d'aménagement qui relèvent de la compétence de l'EPF.

Pour autant, les deux organismes ont participé à l'élaboration du SDRIF dans sa cartographie mais aussi dans son concept.

«(A ce propos) je salue Mireille Ferri qui a été la grande prêtresse du SDRIF en Île-de-France avec ce souci de l'équilibre. Ce n'était pas une chose très simple et je pense que cette logique d'empilement de calques a conduit à un document qui est aujourd'hui reconnu par quasiment

tout le monde. »

Il est donc important que l'on puisse travailler ensemble. Mais l'éducation dont parlait Philippe Maingault tout à l'heure est un dossier extrêmement important.

A l'Agence des Espaces Verts, on développe aussi cette thématique depuis longtemps en corrélation avec notre métier premier qui est celui de la forêt. En effet, nous avons mis en place « les forestiers juniors » qui s'adressent aux enfants du CP jusqu'au CM2. Ces derniers sont accompagnés afin d'apprendre ce qu'est la forêt et d'apprendre à la respecter. Mais il s'agit aussi de leur apprendre quels sont ses métiers parce que la forêt ne doit pas être un espace sacré. On doit aussi pouvoir y couper des arbres parce que là aussi il y a une activité économique.

Il semble en effet que les discours ne soient pas toujours en cohérence vis à vis d'une forêt sacralisée qui, dans ce cas, ne peut remplir les visées écologiques souhaitées en matériau de construction ou de chauffage :

« On ne peut pas dire d'un côté « on veut tous se chauffer au bois et avoir des maisons en bois » et en même temps dire « surtout vous ne touchez pas à l'arbre qui est à côté de chez moi dans la forêt ». Ce n'est pas possible. Si on veut des circuits courts en forêt, il faut aussi des forêts où on puisse couper quelques arbres et transformer le bois en énergie ou en bois construction. »

Enfin, en matière d'agriculture, et c'est une innovation de l'année, l'Agence a créée « les agriculteurs juniors ». Il s'agit de la même logique à savoir apprendre aux enfants le respect de l'agriculture et du travail des agriculteurs. On amène donc les enfants chez des agriculteurs, qui sont des adhérents de la chambre de Christophe Hilairet, et qui font voir ce qu'est leur travail et quelles sont leurs difficultés en péri urbain. En effet, cette difficulté est assez spécifique à l'Île-de-France et c'est intéressant d'en parler.

La parole à la salle

Une spectatrice prend la parole suite à l'intervention d'Olivier Thomas, Président de l'Agence des Espaces Verts (AEV). Celle-ci souhaite avoir de plus amples informations sur la nature des fonds mobilisés par l'Agence et donc sur la provenance des subventions allouées.

Olivier Thomas explique que le budget provient du Conseil Régional. L'agence est le seul organisme de la Région, à pouvoir allouer directement des subventions. Cette spécificité est permise grâce au statut de l'Agence à savoir celui d'établissement public créé par l'Assemblée Nationale. La majeure partie de ces subventions est versée à des collectivités. Pour autant, d'autres acteurs peuvent en bénéficier, tels que l'Office National des Forêts ou le Comité de Randonnées d'Île-de-France. Dans ce cas, l'Agence finance ces structures pour l'accueil des publics ou le travail d'entretien des marquages des Grandes Randonnées (GR) par exemple.

Jean-Michel Morer souligne l'importance d'acteurs tels que l'Agence des Espaces Verts (AEV), l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) ou encore de la Région. Il illustre son propos par un exemple personnel. En tant que maire d'une petite commune lauréate du label « nouveau quartier urbain », il a eu affaire à ces acteurs financiers majeurs.

De plus, il réagit aux propos de Michel Bourgain, qui évoquait précédemment le sujet de la pédagogie à mener dans le cadre des éco-quartiers. En effet, pour M. Morer il est important de ne pas limiter cette pédagogie au seul public des écoles et des enfants.

« Il faut changer la représentation de la maison idéale et de la ville idéale pour les gens. Il ne faut plus penser pavillon individuel, voiture et lotissement urbain. »

Ainsi, pour que ces représentations évoluent, il est essentiel de tourner la pédagogie et le message social en faveur des adultes et des élus.

Il développe, dans un second point, un autre sujet évoqué précédemment, celui de l'agriculture et plus particulièrement celui des subventions agricoles et de l'économie agricole qu'il juge devoir être faite au jour le jour pour permettre à l'agriculture de continuer à exister.

Christophe Hilairet intervient alors à la demande de Cyrille Poy. Selon lui, il existe toute sorte d'agricultures, dont l'agriculture dite « sociale » développée précédemment par Olivier Thomas qu'il a illustré en prenant l'exemple des « Jardins de Cocagne ». Pour Christophe Hilairet, tous les types d'agriculture qui existent ne sont pas forcément opposés. Ce genre d'initiative peut effectivement représenter un intérêt à son sens. Cependant, si elles sont importantes d'un point de vue sociale, il ne les considère pas comme des pratiques agricoles à part entière.

« Il y a des initiatives qui ont des buts sociaux d'autres qui ont des buts différents, mais ce n'est pas forcément de l'agriculture en tant que telle. »

Dans un second temps, il revient sur la problématique des aides agricoles. Pour illustrer son propos, il parle de sa propre situation professionnelle. Changer de modèle économique n'est pas évident pour les agriculteurs.

« Je suis exploitant agricole, j'ai 177 hectares, je touche 63 000 euros d'aides par an de la PAC et je fais 25 000 euros de bénéfices. Cela vous montre que sans les aides PAC, je ne suis pas en capacité de vivre. Demain, je suis prêt à ce que le contribuable ne paye plus pour mon exploitation mais à condition qu'on me garantisse que mes produits seront vendus au prix de revient. Cette situation découle d'un choix politique qui a été fait à un certain moment et il est très difficile d'en sortir. »

Enfin, il évoque le projet d'éco quartier et surtout d'espaces ouverts (avec projet agricole) de la boucle de Chanteloup, présenté par Monsieur Eddie Aït en début de table ronde. Ce sujet, qu'il a abordé avec le Président de l'intercommunalité, est à son sens un « mauvais dossier ». En effet, il est selon lui illogique d'investir des sommes importantes pour réimplanter une agriculture sur des sites qui ne le permettent plus.

« A la limite je préfère qu'on urbanise ce secteur et qu'on maintienne en termes d'activités

d'autres secteurs qui seraient aujourd'hui menacés. C'est à dire que réimplanter à grands frais l'agriculture parce que c'est utile pour la ville (...) c'est pas forcément une solution en soit. »

L'idée de parc urbain ne le lui pose pas de problème mais l'utilisation du miscanthus, n'est pas, de son avis, quelque chose qui soit cautionné par la profession.

Eddie Ait répond alors en termes de responsabilités d'élus. En effet, ces derniers ont en charge la gestion des espaces ouverts. Ils se doivent de leur trouver une destination. De plus, la tradition maraîchère fait partie d'une tradition communale à maintenir. Aujourd'hui ce projet est donc une réponse à une situation territoriale difficile. Il ne reste plus qu'un seul agriculteur qui veuille bien travailler sur les terres communales. Le reste de ces terres est aujourd'hui constitué de dépôts sauvages et d'occupations illégales. Il réalise à ce propos un bref historique.

« Dès les années 30, cette plaine venait approvisionner Paris, les Halles, etc. Donc (...) ça fait partie de notre responsabilité collective d'élus de le valoriser, d'apporter des réponses à la pollution de ces sols et de trouver des solutions techniques. »

Ces solutions sont élaborées en collaboration avec de nombreuses industries du secteur telles que PSA, Lafarge, ou des carrières, qui tentent avec eux de définir une filière nouvelle. Il souhaite s'occuper de ce territoire abandonné depuis trente ans en lui redonnant une nouvelle image. De plus, en réponse à Christophe Hilairet qui préférerait voir cet espace urbanisé, Eddie Ait explique que rares sont les acteurs qui souhaitent voir construire sur ce territoire. Son espace communal accueillera sur 10 ans quelques 3500 nouveaux logements ce qui est déjà important. En effet, ce projet semble s'inscrire dans le cadre des objectifs du SDRIF. Il regroupe de nombreux acteurs que sont : l'Etat, les fonds européens, la Communauté d'Agglomération, le Conseil Général, la Région, la Ville ou encore un architecte coordinateur, Nicolas Michelin.

« Les choses s'articulent bien et si en plus on peut apporter un coeur vert assez important avec du miscanthus qui vient dépolluer la plaine, je crois qu'il faut quand même laisser aux élus le soin de prendre leurs responsabilités. »

Olivier Thomas prend à nouveau la parole afin de rebondir sur le principe même du SDRIF selon lequel on doit construire la ville sur la ville. Cette notion permettant donc d'éviter des problématiques d'étalement urbain. Aussi, il pense que l'on peut facilement mettre d'accord Christophe Hilairet et Eddie Ait, à la condition qu'ils trouvent un espace de dialogue. Il aborde ensuite la question récurrente des aides des agriculteurs.

« On doit, nous, politiques, commencer aussi maintenant à réfléchir à des nouvelles utilisations et des nouveaux liens avec l'agriculture. »

Il illustre alors son propos par l'exemple de conception différente de chaudières. Leur utilisation permettrait ces liens nouveaux. En effet, il serait possible de mettre en place dans les bâtiments publics des chaudières qui s'alimentent avec les produits de poussières céréalières. Dans l'idée du circuit court, ces chaudières seraient installées dans des bâtiments situés à proximité des champs de céréales et non pas à l'autre bout du territoire. Ce type de solution permet un rapport « gagnant-gagnant ». D'un côté les agriculteurs y trouvent une nouvelle source de revenu, de l'autre on met en place des chaudières écologiques.

« Il y a certains pays qui sont très en avance sur nous sur ces questions parce que les circuits courts ça peut aussi être des liens courts entre les acteurs. Entre les élus et les acteurs. »

Cette notion de liens courts est déjà mise en place dans le « Triangle Vert » qui est un espace créé de toute pièce et dans lequel des agriculteurs et des élus se rencontrent.

« C'est là que l'on se parle ! »

C'est ensuite au tour de **Michel Bourgain** d'apporter deux compléments à son discours sur la nécessité de coopération. Premièrement et rebondissant sur les propos précédents, il confirme l'importance de l'approche globale mais également de la maîtrise publique coopérative. Il ne s'agit pas de la maîtrise publique étatique mais de l'ensemble des capacités publiques. Ces capacités peuvent être entendues au sens de l'administration traditionnelle dans ses différents échelons, mais il peut aussi s'agir de semi-public, d'économie sociale et solidaire, ou encore de

capacités issues du privé sous maîtrise publique. Pour autant, cette coopération doit impérativement être régulée.

Dans un second temps, il aborde à nouveau la question de l'éducation en précisant qu'il s'agissait avant tout pour lui d'éduquer à la complexité du monde futur.

« Le caractère central de l'éducation ce n'est pas simplement pour apprendre aux enfants à aimer la verdure, le cycle de la vie etc. C'est l'éducation à la complexité. C'est cela qui me paraît très important. C'est-à-dire préparer nos enfants au monde très dur qu'ils vont avoir à gérer demain. »

En effet, nous laissons en héritage à nos enfants un monde difficile dans lequel nous avons accumulé de multiples contradictions sans solution. La solution qui s'offrira à eux est binaire : il y a une option de la force, de la dictature parce qu'ils seront amenés à prendre des décisions dans l'urgence ou il y a cette option, de la démocratie.

« Cette démocratie va être beaucoup plus exigeante parce qu'elle va nécessiter la mise en discussion de nombreux intérêts contradictoires. »

Cette situation complexe engendre selon lui deux tendances : d'une part l'abstention en termes politique, de plus en plus prononcée (là où il y a le plus de difficultés, les gens ont tendance à s'abstenir) et d'autre part il y a une demande et une pratique émergente de la démocratie participative.

Cette contradiction montre qu'il y a un réel besoin de changer de logiciel démocratique. Pour atteindre cet objectif, Michel Bourgain estime qu'il faut modifier fondamentalement la finalité même de l'éducation et donc les méthodes de l'éducation.

Si ce point semble si capital à Michel Bourgain c'est que celui-ci rappelle que, dans les communes, l'école reste le lieu de socialisation. Aussi, les enfants sont un vecteur d'éducation de leurs propres parents. On pourra alors réenclencher de cette façon une boucle vertueuse qui soit à la hauteur de toutes les innovations que l'on a pu mettre au point.

Philippe Maingault rebondit à nouveau sur le thème éducatif. Il rappelle que l'éducation, pour lui, se rapporte à ses adhérents. Ils sont en effet impliqués dans la construction économique de Planète Lilas. Il est à son avis important de créer une culture de gestion alternative et de rentrer dans les comptes, dans les chiffres, savoir ce qu'est l'amortissement, est ce qu'il est utile d'investir à tel ou tel moment L'éducation c'est aussi cela.

« Cela permet de réfléchir à nos pratiques de consommateurs, à nos pratiques économiques ou à nos rapports d'échanges inégaux entre différents secteurs économiques etc. »

Il ajoute également des éléments sur sa vision de la maîtrise publique et le lien possible entre celle-ci et ce qu'on nomme une économie sociale et solidaire. Il est d'après lui, possible de s'appuyer sur les collectivités locales. Planète Lilas possède pour l'instant une convention avec le Conseil Général du Val-de-Marne et souhaite que cela s'ouvre sur un bail, c'est à dire quelque chose de plus solide, plus sûr. De cette manière, il est possible de ne pas dépendre du foncier. De plus, cette espace est à la fois ouvert (les gens s'y baladent) et un espace de production. Il y a suffisamment de place pour pouvoir conjuguer les deux.

Enfin, **Eddie Aït** intervient une seconde fois sur la destination qui peut être donnée à un espace ouvert. Il n'est pas obligatoire que cette destination soit celle de l'espace agricole. L'espace ouvert ne doit pas être réduit à cette idée. Le projet de la boucle de « Chanteloup » en est l'exemple type.

« Un parc urbain bien travaillé avec tout ce qu'il faut d'écologique, travaillé sur la faune, sur la flore, a tout autant de mérite qu'un espace agricole. »

Le projet de la boucle de « Chanteloup » n'a pas la volonté de reprendre une réelle activité agricole. Le souhait est de retrouver une forme d'agriculture dans la mesure où la terre est retravaillée et le territoire réexploité. Ce projet se fait car le choix s'est porté sur la solution qui semblait pouvoir être conduite en bonne intelligence, avec les financements possibles et le tissu industriel local. Maintenant l'objectif est de maîtriser cet espace public parce qu'il est au coeur d'une continuité écologique, situé entre les bois et la forêt d'Oti jusqu'à la Seine avec le parc

départemental écologique des Yvelines. On est au coeur de la trame verte et bleue qui est voulue par l'Opération d'Intérêt National (OIN) Seine aval.

« Quand des collectivités mobilisent des fonds, arrivent à convaincre l'opinion publique qu'il faut sauver 300 hectares qui ne servent à rien, si ce n'est à déverser des « saloperies » (...), je pense que nous avons une responsabilité particulière à porter ce discours-là. »

Pour autant, il n'est pas exclu de travailler sur les filières économiques, qui ne sont pas forcément liés aux activités agricoles. Elles peuvent être tout simplement liées aux nouvelles populations et pourraient s'installer autour des nouvelles zones urbanisées.

Troisième table ronde :

Que faut-il faire pour mieux asseoir le développement du Grand Paris sur les espaces ouverts ?

Jean-Yves Chapuis // Mireille Ferri // Thierry Laverne // Nicolas Buchoux

Mireille Ferri, directrice du syndicat intercommunal de la plaine de Montjean et conseillère régionale d'Ile-de-France, répond à la question principale en prenant exemple sur la plaine de Montjean, ses enjeux et ses difficultés.

Tout d'abord toutes les références faites au SDRIF durant cette soirée-débat sont la preuve que le travail a été nécessaire. Cela montre la possibilité de faire converger des acteurs sur des projets où il est évident que les intérêts immédiats et les préoccupations sont divergents tout comme les présupposés idéologiques. La force du SDRIF a été d'avoir réussi à faire converger ces acteurs sur une solution appropriée par tous car commune, en partant de ce qui est l'intérêt majeur de chacun. Il est donc possible d'y arriver.

"Savoir nouer des alliances pour préserver des espaces, mais « pas que ». Une de nos obsessions était de protéger les espaces ouverts, mais une autre était de faire se loger les gens et d'éviter la nouvelle forme de relégation sociale qui est de chasser les gens des centres urbains; on a avancé là-dessus avec tout le monde et on a essayé de garder l'ensemble de ces objectifs. Ça n'a pas marché comme nous l'avions espéré mais ça a néanmoins permis de créer une culture commune et j'espère que ce socle va nous servir dans les mois qui viennent."

Une anecdote doit être rappelée : il y a quelques années, l'URCAUE avait organisé un colloque qui s'intitulait "Ville durable, ville dense.", l'absence de point d'interrogation a valu une subvention car à l'époque il était inacceptable de parler de ville dense et de militer dans ce sens.

Derrière ce débat, il y a un débat sur la valeur. La valeur n'est jamais permanente, ni absolue, tout comme la loi, elle se fabrique au fur et à mesure que la société évolue. Pour les espaces ouverts, l'Etat peut acquérir des espaces ouverts à côté de l'aéroport d'Orly et du MIN de Rungis parce qu'il considère que c'est une réserve foncière. Cette valeur des espaces ouverts relevait il y a peu d'un consensus social et politique et ne posait de problème à personne.

Les espaces ouverts ont longtemps été des espaces d'accueil de grands services urbains (cimetière, épandage des boues, carrières ...), ce qui faisait également consensus. C'est seulement aujourd'hui que l'on pense les espaces ouverts autrement. Ils ont une autre valeur, et il est possible de reprendre la formule de Bertrand Lemoine : " Il faut désormais les repenser à partir d'eux-mêmes". Formule magnifique mais formule compliquée parce que s'il faut repenser les espaces ouverts à partir d'eux-mêmes alors il est compliqué de l'articuler à la question métropolitaine. Il faut certes les repenser à partir d'eux-mêmes, mais il faut aussi avoir un débat politique sur la valeur des espaces ouverts. Il y a une tendance à penser la ville comme un nouveau lieu de production, mais ce n'est pas possible, même si la ville doit ré-approvoiser la nature, c'est un écueil.

L'espace ouvert vaut également pour l'espace urbain et cela nous fait entrer dans la fabrication du Grand Paris. C'est un système où l'espace urbain fonctionne avec l'espace ouvert, les deux se répondent et remplissent une même fonction globale. À cela s'ajoute la question de la gouvernance : à partir du moment où l'espace agricole et ouvert fait partie de la métropole alors une question se pose : jusqu'où va la gouvernance? Quand on a fabriqué Paris Métropole et que les chambres de commerces ont été invitées, personne ne pensait à inviter les chambres d'agriculture. Il fallait justement élargir le sujet du Grand Paris. Il ne peut pas s'agir que de la zone urbaine, de la zone dense.

Pendant longtemps la plaine de Montjean n'existait que parce qu'elle a été sanctifiée comme

réserve foncière, lieu de services et comme lieu de création d'autoroute, d'aéroport, et de lignes TGV. Si on veut donner un vrai statut et garder l'espace ouvert de Montjean, il faut très vite fabriquer des valeurs nouvelles qui ne soient ni celles de réserve foncière, ni de lieu de service ni d'infrastructure et la rendre économiquement viable. On a des effets de masse et si on veut faire un petit marché local, une petite production maraîchère pour un petit territoire, ce n'est plus métropolitain et ne va pas survivre, ça n'a plus de valeur. À cela s'ajoute la valeur productive du bois dont on ne parle pas non plus.

"On ne peut pas se passer d'un projet politique, parce que c'est le projet politique qui va dire : le besoin de logement, la valeur de la production, les outils de la maîtrise foncière. Tant qu'on n'a pas défini ça, il n'y a pas de règle qui tiendra. La règle et la gouvernance ne protègent pas. Il n'y a aucune gouvernance qui ne remplacera le projet, la gouvernance n'est qu'un outil du projet. Et quand je vois tous ces débats sur le Grand Paris où l'on met la gouvernance d'abord alors qu'on n'est pas capable de se mettre d'accord sur un projet commun, alors là aussi vos espaces sont condamnés tant qu'on a pas redéfini et ancré dans un débat social, politique et démocratique la question de la valeur et il faut leur attacher des équivalents financiers. L'eau, la biodiversité, la santé, l'alimentation sont des socles de valeur. Il s'agit de questions de choix et d'arbitrage démocratique, il faut fabriquer du consensus !"

Il est effectivement important de rappeler ce qui a été mis dans le SDRIF : notamment d'avoir inventé les fronts urbains, ce droit de l'urbanisme qui fait que l'on cartographie un lieu qui s'arrête, la question des limites se pose, mais il n'est plus possible de construire sur les espaces agricoles et de les consommer. De plus, il ne faut pas perdre de vue la question des déchets, et il faut inventer des nouvelles formes d'agriculture intensive.

Nicolas Buchoud, architecte à l'agence AREP, équipe associée à Jean Nouvel, Michel Cantal Duppart du conseil scientifique, rebondit sur la question des fronts urbains, des lisières, et des conflits d'usage.

Les espaces ouverts ne sont pas l'avenir du Grand Paris, il s'agit plutôt de réfléchir en termes de zone urbaine et de monde politique. De manière plus nuancée, on peut penser à un tryptique : espace urbain, espace ouvert, et franges. Les espaces ouverts sont une question importante du Grand Paris car c'est un enjeu métropolitain, qui doit être relié au prisme de la métropole. Il y a une question des espaces ouverts dans le « cœur » de la métropole qui est assez différente de la question du statut des espaces à grande échelle comme nous venons de l'aborder. Ces espaces ouverts dans un espace densément bâti ont une valeur paysagère et urbaine, ce sont des poches de respiration. Il est donc nécessaire de mettre en exergue les questions de désenclavement, de dialogue entre ces poches et l'environnement urbain. Dans la métropole, il s'agit également d'espaces ouverts à petite échelle dans la ville constituée. Les espaces ouverts ont plutôt été des espaces vides, peu aménagés par exemple dans les grands ensembles. Ce sont des espaces statiques, à l'échelle métropolitaine, des interfaces métropolitaines, souvent difficiles à faire valoir souvent dans des situations paradoxales où l'intérêt régional est difficile à faire valoir.

Des espaces ouverts avec des franges et des lisières deviennent alors des territoires très politiques. Par rapport à la question de la lutte contre la consommation d'espace et de la lutte contre le mitage, les espaces ouverts sont indispensables, simplement la gouvernance est très difficile à mettre en place dans la réalité et la maîtrise foncière est souvent dans la main publique partielle et progressive. En réalité, il y a souvent des conflits, la superposition de différents types de cartes permet de mettre en évidence des zones de frictions réelles dans l'espace métropolitain qui relèvent d'une confrontation entre les usages des différentes échelles. Il y a une ligne de faille entre territoires fonctionnels, institutionnels, avec une forte gouvernance publique et des prescriptions générales de l'Etat ou de la région.

Il en existe 4 à titre d'exemple :

- Un secteur de Marne-la-Vallée où les espaces ouverts et la biodiversité sont à préserver et en même temps, il y a une nécessité de faire évoluer l'armature urbaine et la question des franges se pose ;
- Le secteur nord de la Plaine de France présente des problématiques plus difficiles à gérer car plus imbriquées, ici, les espaces ouverts traversent le territoire qui se développe fortement ;
- En Seine Aval c'est plutôt un patchwork assez délicat ; - Le plateau de Saclay correspond quant à lui à l'une des grandes lignes de fracture des problématiques d'aménagement régional.

" Et demain cela sera encore plus compliqué à gérer ! Les solutions sont pensables dans l'avenir à grande échelle. Mais ce sera encore plus compliqué à gérer dans la mesure où la pression est croissante, les risques de blocages sont réels, on n'a pas trouvé des solutions pour fabriquer de la frange, pour fabriquer de la lisière. Les nouveaux outils et instruments de gouvernance à l'échelle locale et les Contrats de Développement de Territoire (CDT) ne sont pas stabilisés, et on ne peut pas continuer à densifier sans réserve. Donc on a devant nous une série de problèmes lourds à gérer et on voit bien que les confrontations entre espaces urbains et ouverts sont au cœur des problématiques métropolitaines."

Les principes d'organisation et les typologies d'approche consistent à bâtir des franges pour préserver et donner un sens aux espaces ouverts. Les construire c'est les aménager, il ne s'agit pas forcément de fronts urbains car souvent en Ile-de-France c'est une lisière brutale entre secteur pavillonnaire et des champs. Il est donc indispensable de mettre en place des systèmes de densification progressive, de changer ces environnements urbains périphériques et de créer de nouvelles liaisons qui peuvent être physiques, fonctionnelles, paysagères ... À titre d'exemple, le type de travail conclu dans le cadre de la consultation était plutôt une approche générique du traitement des lisières : c'est une façon d'approcher la question de l'implication des lisières avec le système urbain dans un système métropolitain. Il est possible de discuter territoire par territoire. Il est important d'intégrer la question des lisières dans une logique de construction métropolitaine

Jean-Yves Chapuis, Vice-président du Syndicat Rennes Métropole, s'exprime sur le concept de "champs urbains" qu'il a développé et sur la pédagogie.

À Rennes, on ne parle jamais de densité urbaine, car les quartiers les moins denses sont les grands ensembles, la densité est alors vécue et subjective. L'étalement urbain n'est pas un problème écologique mais un problème social. On ne parle jamais non plus de ville durable, c'est le développement qui est durable. La ville est composée de relations humaines et il faut la rendre la plus humaine possible. En premier lieu, il faut faire un projet politique au sens noble du terme, c'est-à-dire un projet de ville. La notion de ville-archipel consiste à dire que la ville n'a plus rien à voir avec ce qu'elle était. Il faut inventer cette ville, c'était le point de départ. Aujourd'hui, il n'y a plus de dichotomie entre l'urbain et le rural. D'abord, tout le monde vit de façon urbaine, le point de départ était donc les problèmes de société : allongement de durée de vie, nombre de personnes par ménage, revenus de nos concitoyens, la demande de nature, nature très sage et gentille, est profonde avec ses ambiguïtés.

"Et puis on s'est dit que la métropole rennaise, c'est sur l'agriculture qu'elle se bâtirait ! Parce qu'il fallait discuter avec ce monde agricole. Et c'est ce qu'on a fait dans le PLA avec la chambre d'agriculture, la SAFER, le Pays de Rennes et 4 autres EPCI. On a bâti la conception de la ville en disant que l'agriculture participait au débat de la ville et construisait avec nous cette nouvelle ville, il n'y a pas d'un côté les pleins et de l'autre les vides, tout est plein. Quand il y a une activité, elle est pleine, elle existe, bien qu'il n'y ait pas de construction. A partir de là, on a défini la notion de Champs Urbains, champs parce que c'est de l'agriculture et urbain parce que c'est la ville."

Au départ le monde agricole a été réticent car surpris d'intervenir. Edgar Morin l'explique : *"Dans un monde complexe et incertain, il faut accepter l'incertitude dans l'action et l'incertitude dans la*

connaissance". Il ne faut pas techniciser la ville, elle se définit dans des relations sociales et humaines. Il est absolument nécessaire d'accepter de mettre ses connaissances et ses métiers dans un pot commun et surtout il faut accepter d'intervenir sur la compétence de l'autre qui n'est pas sa propre compétence. On évolue dans son métier pas quand on est entre nous mais quand les autres nous posent des questions. Il est très important de faire évoluer les choses là-dessus. Il est également nécessaire d'accepter de se dire qu'il va y avoir des évolutions dans le monde agricole. De même pour notre conception des formes urbaines, on part de l'évolution sociétale (nombre de personnes par ménage...). Il faut sortir des formes urbaines individuelles ou collectives, inventer de nouvelles formes urbaines. Il est très important de travailler ensemble et de se mettre dans la compétence de l'autre, d'y intervenir et de l'expliquer pour trouver des solutions ensemble.

Le projet politique, appelé « ville-archipel », a été traduit dans le SCOT sous le nom de « champs urbains ». En accord avec la SAFER et la chambre d'agriculture, des territoires seront conservés, sanctuarisés pour le monde agricole, rien n'est acheté, c'est un accord. On essaie de mettre en place des médiations pour des questions importantes. Par exemple, on discute avec le monde agricole sur la question du renouvellement des agriculteurs.

Il existe un danger de figer la ville dans la biodiversité, or la biodiversité se crée autant qu'elle se préserve.

Ce que le développement durable a apporté : la culture ne peut pas se penser sans le socle de la nature. L'avantage du projet politique c'est qu'il se négocie perpétuellement. C'est l'intérêt du débat public que de le remettre en cause continuellement. Il nous faut accepter l'incertitude, même si on en a un peu besoin. Il faut faire très attention de ne pas avoir ce débat "pour ou contre", toutes les formations de la ville sont importantes. Bien souvent la technicité est perpétuelle et c'est une manière de ne pas faire voir de débat démocratique. Il ne faut pas parler du débat des habitants mais de débats de citoyens.

Si les politiques, libres et autonomes ont des projets et qu'ils sont travaillés avec tout le monde, on peut faire des choix. Si au départ on n'est pas d'accord, ça ne sert à rien. Le projet politique permet de trouver des solutions. Les retraites des agriculteurs ne sont pas excellentes, c'est pour cela qu'ils veulent vendre à des promoteurs donc il faut que les collectivités puissent leur rendre une partie de la plus value. Il faut prendre ses responsabilités jusqu'au bout. C'est tout cela qui doit être organisé.

Quand on veut dialoguer, on invente tout ce qu'on veut, il y a toutes les interfaces nécessaires dans le cadre existant.

" Ce qui me frappe souvent dans les consultances que je fais à Lyon, Bordeaux, Strasbourg, c'est le récit politique ! On n'invite pas un PDU, un SCOT un PLH, on invite une rue, une ambiance, un paysage un quartier, ce qu'on appelle la vie sensible, et c'est de ça qu'on discute avec les gens, je parle pas de fronts urbains; c'est pour cela qu'il faut des équipes pluridisciplinaires et pourquoi pas que les mandataires soient des philosophes, et la stratégie urbaine doit être avant le projet urbain. La stratégie c'est le droit d'inventaire et d'ingérence."

On définit la notion de sol facile et sol actif. Le sol facile c'est par exemple la Part-Dieu où on ne peut pas circuler et on fait un travail de co-production de la maîtrise d'oeuvre et de la maîtrise d'ouvrage. Dans sol actif, on va voir les entreprises pour savoir comment elles vont s'installer. Le débat de la ville, c'est le droit d'ingérence.

L'objectif est de créer une citoyenneté urbaine, mais ça prend du temps. Par exemple, dans le cadre de la présentation du SCOT, on a fait une maquette en chocolat sans discours d' élu ni de technicien, on a fait intervenir des artistes sur des thèmes et ça a très bien marché. Quelle est la ville que l'on veut construire? Pour quelle citoyenneté urbaine ?

Thierry Laverne, paysagiste et directeur de l'agence Laverne, élu à Marcoussis, et président du Triangle Vert.

Le Triangle vert c'est une zone "test". C'est d'abord un triangle viaire et le vert correspond à ce qui n'a pas été urbanisé. Donc définie par une nouvelle géographie de la banlieue (horizons autoroutiers) et sa qualité d'être composée de 2/3 d'espaces ouverts et 1/3 d'espace urbain. Soit finalement un territoire du francilien moyen et zone-test également.

Alors quels sont les outils : le projet local qui s'inscrit dans la dynamique de l'urbanisme de projet ou plutôt de projet "d'urbanité". On n'est pas dans la nécessité d'une invention mais dans l'idée de constituer un lieu de dialogue, un lieu d'interpellation où chacun s'intéresse à l'autre et où chacun accepte que l'autre s'intéresse à lui. C'est un projet qui rassemble 5 communes de droite et de gauche, leurs agriculteurs et les usagers de l'espace autour d'un projet agri-urbain. On a la responsabilité en tant que collectivité locale d'inventer face au Grenelle et au développement durable.

Les communes ont accepté de se rassembler sous la forme associative qui est importante, car on aurait pu trouver tous les prétextes du monde pour ne pas se rassembler : on n'était d'accord sur rien. Si on attend d'être d'accord sur tout c'est finalement un bon prétexte pour ne rien faire.

La réflexion a commencé il y a 10/15 ans suite à un constat : on ne peut pas assister impuissant à ce qui se passe (l'étalement urbain, l'indigence de la production urbaine). 3 éléments de constat: Une prise de conscience des urbains de la nécessité de changer leur manière de faire de voir, l'émergence de l'urgence environnemental et de nouveaux désirs urbains. Le projet du triangle vert s'est fait par une entrée agricole mais la question est véritablement urbaine. Ça interroge le mode de ville. Est-ce que l'espace ouvert peut réinventer de l'avenir du Grand Paris mais de quelle ville du Grand Paris ? De quelle ville parle-t-on ?

"Ce changement d'échelle permet le changement de nature du projet, ce qui nous permet de dire que la ville n'est pas juste une question de logement mais également une question d'écosystème. Elle intègre des milieux et des enjeux qui sont nécessaires à la reproduction de l'espèce urbaine. Quand on s'intéresse à la ville, on doit s'intéresser à toutes les fonctions nécessaires aux urbains."

La question alimentaire confirme ce changement d'échelle et le triangle vert est au coeur de ces questions. Le projet qu'on peut encore faire sur ce territoire c'est inventer le projet de demain et ne pas perdurer celui d'aujourd'hui, il s'agit également de reprendre conscience que les maires urbains sont responsables de la question agricole.

Parole à la salle // Echanges à la tribune

Mireille Ferri. Le projet local est extrêmement important, il permet de se protéger des appétits urbains. Cela dit, au final nous sommes dans un paradoxe : si on est sur un territoire métropolitain, on doit avoir des projets intégrateurs d'échelles ce qui est extrêmement compliqué. Il est nécessaire d'en faire la démonstration via le projet de la plaine Montjean. Il est impossible de se passer de la planification qui permet l'intégration des orientations politiques arbitrées sur un territoire système métropolitain. Le projet politique doit bien être porté par quelque chose qui existe et c'est la planification qui n'est qu'un mode de portage qui le porte. Il faudrait inventer le projet "métro-local", celui qui à la fois part de la réalité du terrain et remplit sa fonction métropolitaine.

Le plateau de Montjean était le château d'eau de Paris. Depuis l'époque gallo-romaine, les aqueducs drainaient les eaux du plateau de Montjean pour les amener à Paris. Il s'agissait donc d'une démarche métropolitaine sauf que suite au marché d'intérêt national (MIN), aux aéroports, aux autoroutes, aujourd'hui le lieu ne survit plus qu'à l'échelle archéologique. Les morceaux qui en restent ont aujourd'hui une valeur patrimoniale. La question se pose alors de qui va porter la charge de la restauration d'un système hydraulique car dans un système métropolitain nous avons besoin de restaurer cette question d'équilibre de l'eau, encore faut-il savoir qui va en porter le coût.

Thierry Laverne. Du projet local au métro global : c'est une bonne entrée pour l'emboîtement d'échelle. Le territoire du Triangle Vert n'est pas un projet uniquement local, il s'agit d'un lieu d'implication. Il interpelle l'ensemble du projet métropolitain : le Triangle Vert se connecte avec le projet de Saclay, la plaine de Montjean, la plaine de Versailles. Son ambition est d'arriver à démontrer que l'intérêt est métropolitain mais que la réponse est locale en d'autres termes il n'y aura pas de projet sans implication locale des élus. Ça n'a pas non plus d'intérêt si l'ensemble des projets cités auparavant, ne sont pas portés de manière encore plus explicite. Le projet métropolitain peut se construire sur l'armature des projets locaux. Nous pouvons aussi parler de triangle vertueux : les élus redonnent confiance aux agriculteurs qui réinvestissent dans leurs projets. Leur production est en train de changer ce qui est la démonstration locale que des alternatives sont possibles. Ces changements intéressent alors les collectivités. Nous pouvons voir ici comme les échelles se renvoient.

Jean-Yves Chapuis. Il faut une double appartenance : la citoyenneté communale et la citoyenneté métropolitaine qui ne fonctionnent pas l'une contre l'autre mais l'une avec l'autre. Comme beaucoup de métropole, celle de Rennes est entourée de beaucoup de communes qui font de beaux projets mais qui veulent rester entre elles. Or de nombreux problèmes urbains nécessitent un travail intercommunal. Il faut aussi un pouvoir qui soit également assez centralisé.

Nicolas Buchoud. Il faut effectivement un projet politique qui a besoin d'être alimenté, nourri à travers le débat, avec des approches qui sont un mixte d'urbanisme et d'architecture. A titre d'exemple, l'aménagement des lisères et des franges n'a pas de solutions satisfaisantes. En Ile-de-France il s'agit de nombreuses ruptures de ce qui a pu être appelé la ceinture verte. Pour nourrir une approche diffuse il est nécessaire de remettre sur l'établi des problématiques urbaines et architecturales et de trouver des modèles génériques qui permettront d'accompagner ces politiques.

Jean Yves Chapuis. Le récit de la ville ne correspond pas à la technique, mais il s'agit de se poser un certain nombre de questions, la technique vient après. Le problème c'est que l'on « technifie » trop souvent le débat de la ville.

